

News Release

Department of
External
Affairs



Communiqué

Ministère des
Affaires
extérieures

Nº 018

Le 18 janvier 1988

HAÏTI

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a fait aujourd'hui la déclaration suivante à propos des événements qui se sont déroulés hier en Haïti:

"Nous n'acceptons pas que les événements d'hier représentent un verdict démocratique en Haïti. Le peuple haïtien a, par son très faible taux de participation au scrutin, manifesté très clairement son opinion à l'égard du processus électoral. Nous déplorons que ses aspirations n'aient pu se concrétiser. Les autorités haïtiennes doivent porter la responsabilité de l'avortement du processus électoral.

Nous allons revoir nos relations avec Haïti, y compris notre aide au développement. Comme Madame Monique Landry l'a indiqué vendredi dernier, notre ambassadeur à Port-au-Prince rentrera au Canada cette semaine pour aider le Cabinet à effectuer cet examen. Bien que déçus du processus électoral, nous entendons continuer d'aider le peuple haïtien. Ce dernier traverse une période difficile et il ne fait pas de doute qu'il a besoin de l'aide de pays comme le Canada".

- 30 -

Secretary of State
for
External Affairs

Secrétaire d'État
aux
Affaires extérieures

Canada